



THIERRY AFSCHRIFT
PROFESSEUR
ORDINAIRE À L'ULB

NewB: des raisons d'espérer

D'aucuns ont cru pouvoir annoncer que la perte supportée par la nouvelle banque NewB pour le dernier exercice et le départ de deux membres de son comité de direction devaient être interprétés comme des signes avant-coureurs de difficultés plus graves. Il faut espérer qu'ils aient tort. On rappellera que NewB est un projet lancé il y a plusieurs années et qui consiste à développer un nouveau type de banque, constituée sous forme de coopérative, axée sur des valeurs citoyennes et tendant, tant pour ses dépôts que pour ses crédits, à respecter des valeurs éthiques.

On peut se demander pourquoi certains, à droite surtout, n'ont jamais attendu qu'une seule chose : des difficultés financières pour cette banque. Certes, son démarrage a été laborieux, mais on peut en imputer la cause davantage à l'énormité des obstacles mis par la réglementation à l'entrée sur le marché de n'importe quelle nouvelle entité dans le domaine financier qu'à des soucis d'ordre économique. Quant aux résultats récents, ils paraissent relativement normaux : la plupart des entreprises nécessitant beaucoup de capitaux subissent des pertes au cours des premiers exercices et il semble bien qu'en l'espèce, la perte annoncée corresponde à peu près à celle qui était prévue.

On peut partager ou non les convictions idéologiques de ceux qui ont lancé cette banque et les ont rejoints. Mais il serait vraiment dommage qu'un tel projet n'aboutisse pas. Il y a longtemps qu'aucun nouvel acteur, autre que des grandes banques étrangères, n'est apparu sur le marché bancaire. Et ce serait un mauvais message que d'affirmer qu'en Belgique, une banque doit nécessairement être contrôlée par de très grandes entités, le plus souvent étrangères, ou par l'Etat.

Ce qui fait le dynamisme de l'économie, y compris capitaliste, c'est l'existence d'une véritable concurrence et la possibilité pour de nouveaux intervenants d'exercer une activité. Et il n'y a pas de raison que le domaine bancaire y échappe. Au contraire, il est dommage qu'au cours des dernières décennies, en Belgique comme ailleurs, le secteur se soit consolidé, avec la disparition de

nombreuses petites entités. La concurrence en est réduite et le consommateur, en l'espèce l'épargnant, a de moins en moins de véritable choix.

Ce mouvement vers la disparition des petites banques est à imputer aux Etats et à l'Union européenne. On n'a cessé, au cours des 30 dernières années, de multiplier les réglementations extrêmement coûteuses à charge des banques. Et souvent, la charge administrative qui en résulte peut difficilement être supportée par de petites entités, qui se voient contraintes à être absorbées par de plus grandes.

Ce mouvement n'est pas naturel. La crise de 2008 a montré que les grandes banques n'étaient pas plus solides que les plus petites et que l'existence d'un système de régulation extrêmement



Ce n'est peut-être pas là l'objectif premier de ses dirigeants, mais l'expérience de NewB tient lieu de symbole pour la libre entreprise.

sévère n'empêchait pas les catastrophes financières. Ces politiques devraient être revues pour faciliter l'entrée sur le marché de nouveaux types de banques, sans préjuger de la nature de leur projet.

Ceux qui poussent sans cesse à l'hyper-régulation assument une responsabilité très lourde dans l'évolution actuelle vers un marché dominé par d'énormes entités multinationales que le consommateur a peine à distinguer. Ce n'est peut-être pas là l'objectif premier de ses dirigeants, mais l'expérience de NewB tient lieu de symbole pour la libre entreprise. Celle-ci n'est pas destinée à ne servir que les intérêts des titulaires de grands capitaux, mais le modèle de la coopérative doit pouvoir, lui aussi s'y intégrer avec succès. **■**